

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC intermédiaire 2012-1

ministère de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des transports  
et du logement



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| AVE :                          | <b>BEA – Département INVESTIGATIONS – CHEF DE PROGRAMME</b>  |
| Poste offert aux :             | TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée  |
| Affectation :                  | BEA<br>BEA/INVES<br>Département des investigations (Le Bourget)  |
| Fonction / Emploi :            | 1 Chef de programme  |
| Filière / Métier :             | F04_01 Analyste de sécurité  |
| Attribution et profil :        | cf. annexe   |
| Vacance :                      | Immédiate  |
| Renseignement complémentaire : | BOUILLARD, Alain - 01 49 92 72 99<br>alain.bouillard@bea-fr.org<br>BENESSE, Jean-Luc - 01 49 92 72 59<br>jean-luc.bensees@bea-fr.org |

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/01/12

Date limite de modification des candidatures : 16/01/12

### Envoi par le service (si CASIMIRh non déployé) :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**BUREAU ENQUETES ET ANALYSES DE SECURITE AERIENNE - DEPARTEMENT  
INVESTIGATIONS - LE BOURGET  
CHEF DE PROGRAMME**

Responsable du pôle Gestion et Exploitation des données d'enquêtes (GEODE)

Le Chef de Programme :

- est responsable de la collecte et du traitement analytique des données d'enquête ;
- est responsable du fonctionnement au BEA du système ECCAIRS et de la validation des données qui y sont portées ;
- est responsable du suivi du traitement des recommandations de sécurité ;
- assure l'interface avec la DGAC, la commission européenne et l'OACI pour l'échange d'informations de sécurité.

**Profil - Qualification :**

**Savoir :**

- connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique ;
- facteurs humains.

**Savoir-faire :**

- sens de l'organisation ;
- rigueur dans le raisonnement et la méthode ;
- qualités rédactionnelles ;
- travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC intermédiaire 2012-1

ministère de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des transports  
et du logement



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| AVE :                          | <b>BEA – Département INVESTIGATIONS – CHEF DE PROGRAMME</b>  |
| Poste offert aux :             | TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée  |
| Affectation :                  | BEA<br>BEA/INVES<br>Département des investigations (Le Bourget)  |
| Fonction / Emploi :            | 1 Chef de programme  |
| Filière / Métier :             | F04_07 Enquêteur généraliste   |
| Attribution et profil :        | cf. annexe   |
| Vacance :                      | Immédiate  |
| Renseignement complémentaire : | BOUILLARD, Alain - 01 49 92 72 99<br>alain.bouillard@bea-fr.org<br>BENESSE, Jean-Luc - 01 49 92 72 59<br>jean-luc.bensees@bea-fr.org |

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/01/12

Date limite de modification des candidatures : 16/01/12

### Envoi par le service (si CASIMIRh non déployé) :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**BUREAU ENQUETES ET ANALYSES DE SECURITE AERIENNE - DEPARTEMENT  
INVESTIGATIONS - LE BOURGET  
CHEF DE PROGRAMME**

Responsable de l'organisation du service de permanence

Le Chef de Programme :

- est responsable de l'organisation et du fonctionnement du service de permanence du BEA H 24
- collecte les premiers éléments d'information factuelle sur les évènements et prépare l'intervention des enquêteurs
- assure le suivi et la mise à jour des documentations opérationnelles nécessaires à l'enquête

**Profil - Qualification :**

**Savoir :**

- principes, méthodes et réglementation de l'enquête de sécurité ;
- connaissance de l'ensemble des acteurs de l'aéronautique ;
- connaissance de la langue anglaise ;
- connaissance de la réglementation aérienne dans différents domaines (navigation aérienne, exploitation, certification).

**Savoir-faire :**

- savoir gérer une situation de crise ;
- organisation du travail et réactivité ;
- sens des relations humaines ;
- résistance au stress ;
- travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC intermédiaire 2012-1

ministère de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des transports  
et du logement



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| AVE :                          | <b>DSAC/O – Délégation Basse et Haute Normandie – Direction – DELEGUE TERRITORIAL</b>     |
| Poste offert aux :             | IEEAC<br>TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée  |
| Affectation :                  | DSAC/O<br>DEL/BHN/DIR<br>Délég. Basse et Haute Normandie - Direction (Le Havre Octeville) |
| Fonction / Emploi :            | 1 Délégué   |
| Filière / Métier :             | F02_02 Cadre contrôle et surveillance   |
| Attribution et profil :        | cf. annexe  |
| Vacance :                      | Immédiate   |
| Renseignement complémentaire : | GARRIGUES, Yves - 02 98 32 02 07<br>yves.garrigues@aviation-civile.gouv.fr                |
| Personne remplacée :           | ROLLION, Jean-Pierre  |

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/01/12

Date limite de modification des candidatures : 16/01/12

### Envoi par le service (si CASIMIRh non déployé) :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**DELEGUE TERRITORIAL**

**DSAC/O - Délégation Basse et Haute Normandie - Direction**

Délégué du directeur de la sécurité de l'Aviation civile Ouest pour la région Basse et Haute Normandie

**Tâches :**

- Participe à la définition des objectifs et des indicateurs assignés au service, contribue au système qualité de la DSAC/O
- Décline les objectifs et les indicateurs de la DSAC/O au niveau du service et détermine les programmes d'action
- Sous l'autorité des Préfets et en liaison avec les autorités compétentes fait appliquer les règlements et coordonne les actions en matière d'environnement et de sûreté des aérodromes dans les conditions fixées par arrêté des ministres
- Affecte les responsabilités, organise et alloue les moyens au sein du service
- Suit la mise en oeuvre des programmes d'action (domaine surveillance et domaine régalién)
- Entretient des relations permanentes avec les services préfectoraux, les responsables professionnels et associatifs, les collectivités territoriales et les entreprises
- Prend, par délégation, des décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisations administratives
- Délivre des avis techniques
- Participe au CODIR et à la permanence de direction de la DSAC-O

**Profil - Qualification : COMPETENCES**

**Savoir généraux et pratiques :**

Connaissances techniques du domaine de l'aviation civile  
Du contexte socio-économique, territorial et européen  
Management  
Droit public, code de l'aviation civile, règlements européens  
Textes OACI et fonctionnement des institutions  
Règles de gestion comptable et budgétaire

**Savoir faire :**

Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation  
Travailler en réseau  
Mettre en oeuvre le dialogue institutionnel et social  
Négocier, faire partager et convaincre  
Communiquer avec aisance  
Aptitude à rendre compte

**Acquis professionnels :**

Posséder une solide culture aéronautique  
Expérience de l'encadrement d'une équipe  
Une activité précédente exercée en délégation ou en DSAC

**Conditions particulières d'exercice :**

Forte disponibilité exigée, déplacements fréquents, nombreux contacts avec les collectivités locales